Effacer

Désignation d'un liquidateur par les héritiers

Ce formulaire s'adresse à des héritiers qui désirent désigner, à la majorité, un liquidateur pour qu'il règle la succession d'une personne décédée si celle-ci n'a laissé aucune disposition testamentaire désignant un liquidateur ou si un liquidateur désigné ne peut pas remplir cette charge.

Il s'adresse également au représentant (tuteur ou mandataire) d'un enfant mineur ou d'une personne majeure sous tutelle ou sous mandat de protection qui est le seul héritier ou qui est, avec le représentant, l'un des deux seuls héritiers. Il permet au représentant de désigner un liquidateur autre que lui-même.

Note

Vous **n'avez pas à remplir** ce formulaire

- si des dispositions testamentaires désignant un liquidateur ont été laissées par la personne décédée et que ce liquidateur peut remplir sa charge;
- si le liquidateur est le seul héritier et qu'il est une personne majeure et apte.

Dans ces cas, **vous devez plutôt remplir** le formulaire *Transmission de renseignements sur le représentant* (LM-14).

Situations dans lesquelles les héritiers peuvent désigner un liquidateur

Plusieurs héritiers

S'il y a plusieurs héritiers, la charge de liquidateur revient à **tous les héritiers** dans les situations suivantes :

- le liquidateur désigné dans le testament ne peut pas exercer sa charge pour une raison quelconque (décès, refus, démission ou impossibilité d'agir), et aucun liquidateur n'est désigné pour le remplacer (ou le liquidateur remplaçant ne peut pas agir non plus);
- aucun liquidateur n'a été désigné dans le testament;
- il s'agit d'une succession sans testament.

Dans ces cas, les héritiers peuvent, **à la majorité**, désigner un liquidateur au moyen du présent formulaire.

Un seul héritier

S'il n'y a qu'un seul héritier et que celui-ci est un enfant mineur ou une personne majeure sous tutelle ou sous mandat de protection, son représentant (soit son tuteur ou son mandataire) peut alors désigner un liquidateur, autre que lui-même, au moyen du présent formulaire. Il en est de même si un enfant mineur ou une personne majeure sous tutelle ou sous mandat de protection et son représentant sont les deux seuls héritiers. Dans ces cas, **remplissez la partie 3** pour fournir des renseignements sur ce représentant.

Pour plus d'information, consultez la publication *Les successions et la fiscalité* (IN-313). Vous pouvez également utiliser l'outil d'aide pour les liquidateurs de succession, accessible à **revenuquebec.ca/liquidateur**. Par ailleurs, avant de signer le présent formulaire, nous vous recommandons de consulter un conseiller juridique, car la signature pourra entraîner des conséquences légales.

1 Renseignements sur la personne décédée

Vous devez inscrire le numéro d'identification de la personne décédée. Ce numéro est composé de 10 chiffres et figure sur son avis de cotisation.

Numéro d'identification

Trois derniers chiffres du numéro d'assurance sociale (NAS)

Date de naissance (A A A A M M J J)

Date de décès (A A A A M M J J)

Nom de famille

Prénom

Adresse à la date du décès

Appartement

Numéro

Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Suite

2 Renseignements sur les héritiers

Inscrivez les renseignements demandés sur **tous les héritiers, sans exception**.

S'il y a plus de sept héritiers, joignez un exemplaire distinct de ce formulaire contenant les renseignements demandés au sujet du ou des héritiers supplémentaires.

Nombre total d'héritiers : ___

Nom de famille | Prénom | Lien de parenté avec la personne décédée

Appartement | Numéro | Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité | Province | Code postal

Nom de famille | Prénom | Lien de parenté avec la personne décédée

Appartement | Numéro | Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité | Province | Code postal

Nom de famille | Prénom | Lien de parenté avec la personne décédée

Appartement | Numéro | Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité | Province | Code postal

Nom de famille | Prénom | Lien de parenté avec la personne décédée

Appartement | Numéro | Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité | Province | Code postal

Nom de famille | Prénom | Lien de parenté avec la personne décédée

Appartement | Numéro | Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité | Province | Code postal

Nom de famille | Prénom | Lien de parenté avec la personne décédée

Appartement | Numéro | Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité | Province | Code postal

Nom de famille | Prénom | Lien de parenté avec la personne décédée

Appartement | Numéro | Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité | Province | Code postal

3 Renseignements sur le représentant de l'héritier

Remplissez cette partie uniquement si le seul héritier est un enfant mineur **ou** une personne majeure sous tutelle ou sous mandat de protection (ou si un tel enfant ou une telle personne et son représentant sont les deux seuls héritiers).

Cochez la case correspondant au **titre** du représentant de l'héritier.

☐ Tuteur d'un enfant mineur
☐ Tuteur d'une personne majeure inapte
☐ Mandataire d'une personne majeure inapte

Nom de famille | Prénom

Appartement | Numéro | Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité | Province | Code postal

4 Désignation du liquidateur

Cochez la case appropriée.

☐ Nous convenons, à la majorité, de désigner la personne mentionnée ci-dessous comme liquidateur.
☐ À titre de représentant d'un héritier qui est un enfant mineur ou une personne majeure sous tutelle ou sous mandat de protection, et, s'il y a lieu, en mon nom personnel comme héritier, je désigne la personne mentionnée ci-dessous comme liquidateur.

Trois derniers chiffres du NAS | Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Nom de l'entreprise

Nom du particulier ou de la personne à contacter si le liquidateur désigné est une entreprise

Nom de famille | Prénom

Adresse du liquidateur désigné

Appartement | Numéro | Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité | Province | Code postal

Ind. rég. Téléphone | Ind. rég. Téléphone (bureau) | Poste

Cette personne accepte de prendre en charge les responsabilités qui lui sont confiées dans la succession de

Nom de la personne décédée

Si la personne désignée comme liquidateur agit comme représentant auprès de nous, cochez la case ci-après. ..... ☐

Dans ce cas, vous n'avez pas à nous transmettre le formulaire *Transmission de renseignements sur le représentant* (LM-14).

Suite

5 Signature des héritiers ou du représentant d'un héritier et du liquidateur désigné

Cette partie doit être signée par chacun des héritiers (ou par le représentant d'un héritier qui est un enfant mineur ou une personne majeure inapte) qui ont convenu de désigner un liquidateur, ainsi que par le liquidateur désigné à la partie 4 (qu'il soit ou non un héritier).

S'il y a plus de sept héritiers, joignez un exemplaire distinct de ce formulaire contenant, s'il y a lieu, la signature du ou des héritiers supplémentaires mentionnés à la partie 2 de cet exemplaire.

Noms des héritiers (ou du représentant) et du liquidateur désigné	Signature	Lieu	Date

Imprimer

Documents à transmettre à Revenu Québec

Joignez à ce formulaire les documents mentionnés dans le tableau ci-dessous, sauf s'ils nous ont déjà été transmis.

Assurez-vous que la copie des documents que vous nous transmettez est claire, lisible et de bonne qualité. **N'envoyez pas les originaux**, car ils ne vous seront pas retournés. Conservez-les plutôt pour nous les fournir sur demande.

Transmettez ce formulaire dûment rempli et signé (et tout exemplaire joint, s'il y a lieu) ainsi que tous les documents requis à l'une des adresses suivantes :

- 3800, rue de Marly
  Québec (Québec) G1X 4A5
- C. P. 3000, succursale Place-Desjardins
  Montréal (Québec) H5B 1A4

Documents à joindre

Dans tous les cas	Si des dispositions testamentaires ont été laissées par la personne décédée
Une copie des certificats de recherche testamentaire de la Chambre des notaires du Québec et du Barreau du Québec.	Une copie de l'un des documents suivants, selon le cas : • le testament notarié; • le testament olographe ou devant témoins, accompagné du jugement en vérification ou du procès-verbal de vérification du notaire; • le codicille (modification apportée au dernier testament) notarié ou le codicille olographe ou devant témoins, accompagné du jugement en vérification ou du procès-verbal de vérification du notaire; • le contrat de mariage ou d'union civile.

Dans le cas du décès, du refus d'agir, de la démission ou de l'impossibilité d'agir d'un liquidateur désigné, vous devez joindre une copie de tout document prouvant, selon le cas, son décès, son refus d'agir, sa démission ou son impossibilité d'agir et, s'il y a lieu, son remplacement.